

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire de Milan, situé au 405 rang Sainte-Marie, Milan, ce **13 juillet 2015** à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Mme Louiselle Gazaille Rouillard
Siège # 2 Mme Armelle Ruadel
Siège # 3 Mme Nathalie Laplante
Siège # 4 M. René Turcotte
Siège # 5 M. Jacques Bergeron
Siège # 6 M. Richard Nadeau (absent)

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, Yves d'Anjou.

Mme Françoise Richard, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, assiste également à cette séance.

À moins d'indication contraire, le maire n'utilise pas son droit de vote.

**2015-07
5030 2 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Vérification du quorum par monsieur le maire.

M. Yves d'Anjou a profité de cette occasion pour offrir une marque d'appréciation à M. Bernard Grenier de Milan, Ce dernier s'implique beaucoup dans le comité de développement de la municipalité et le nouveau parc du Village Donald Morisson. Un merci cordial lui a été adressé de la part du conseil.

IL EST PROPOSÉ par M. René Turcotte
APPUYÉ par Mme Armelle Ruadel
Résolu à l'unanimité que la séance ordinaire soit ouverte.
ADOPTÉE

**2015-07
5031 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Bergeron
APPUYÉ par Mme Nathalie Laplante
Résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté, toutefois l'ordre du jour demeure ouvert.
ADOPTÉE.

**2015-07
5032 4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Les copies des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 3 juin ainsi que la séance ordinaire du 8 juin 2015, ont été transmises à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire les lectures en séance tenante;

En conséquence,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louiselle Rouillard
APPUYÉ par M. Jacques Bergeron
Résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 3 juin ainsi que la séance du 8 juin 2015
ADOPTÉE

5 - RAPPORT DES ÉLUS

Aucun

6 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Période du mois de JUN 2015

Nombre de permis et certificats émis:

Construction _____ Rénovation 4 Captage d'eau _____ Inst. Sept. _____
Lotissement _____

Accès à la voie publique _____ Dérogation mineure _____ Autorisation abattage
d'arbres 2

Transmission hebdomadaire à la MRC des permis fermés: 3 Oui _____ Non _____

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Bernard Grenier est présent à la réunion

Il vient nous faire voir l'annonce publicitaire qui sera installé dans le village près de la croix. Ceci va nécessiter des coûts d'environ de 500.00\$ à 600.00\$ pour y faire paraître les noms des commerces du village et aussi avoir une visibilité pour Milan avec une inscription de INFO MILAN.

8 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

8.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale et secrétaire trésorière par intérim dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

2015-07
5033

8.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

IL EST PROPOSE par M. Jacques Bergeron

APPUYÉ par Mme Armelle Ruaudel

Résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées. Adm: chèque no_351_ au chèque no. _390_ pour un total de _60 635.29\$_. Salaires: chèque no. _1295_ au chèque no. _1309_ pour un montant total de _21 964.00\$_. Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à _7 586.63\$_. Les déductions à la source au provincial s'élèvent à _8 523.89\$_. L'encaisse en date du _8 juillet 2015_ est de _164 353.75\$_.
ADOPTÉE

9 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

9.1 - Dépôt du rapport de l'employé de voirie

Déposé en pièce jointe.

**2015-07
5034**

9.2 - Deuxième aide pour la voirie demandé par Conrad Lachance

Conrad Lachance, employé de la voirie municipale demande de l'aide partiel pour les gros travaux routier et aussi pour la réparation ou installation de la machinerie lorsqu'il y a besoins. M. Eric Rousseau, n'est pas disponible.

M. Yvon Robert de Lac-Mégantic, ancien employé de la municipalité en 2013 accepte la demande lorsque notre employé aura besoin. Pour les chemins d'hiver 2015-2016, M. Robert est consentant de conduire le camion à neige au salaire de 18.22\$/hr.

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte

APPUYÉ par Armelle Ruaudel

Résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent, d'accepter ces demandes.

ADOPTÉE

**2015-07
5035**

9.3 - Travaux sur la rue McDonald et nettoyage Station d'épuration

La conseillère Mme Louiselle Rouillard mentionne que sur la rue McDonald il y a un tuyau pluvial qui serait obstrué et suite aux fortes pluies, le gravier s'est étendu sur la rue d'une longueur de 120 à 125 pieds environ. Suite à une visite de notre employé de voirie, ce dernier a constaté la situation et il est recommandé de procéder au nettoyage de ce tuyau.

Par la même occasion M. Yvan Mathieu, employé de la station d'épuration mentionne qu'il faudrait faire nettoyer le réseau à partir du CANAL PARCHAL à la station d'épuration.

Etant donné que ces travaux nécessitent les mêmes équipements, alors il serait avantageux pour la municipalité de les faire exécuter en même temps. M. Yvan Mathieu s'occupe de contacter R.B. Inspection Inc. de Sherbrooke pour exécuter ces travaux immédiatement.

Pour les travaux de la station d'épuration le prix sera de 150.00\$/hr et les travaux sur la rue McDonald 110.00\$/hr.

IL EST PROPOSÉ par M. René Turcotte

APPUYÉ par Mme Nathalie Laplante

Résolu à l'unanimité de faire exécuter ces travaux

ADOPTÉE

9.4 - Lettre sur ENTENTE SUR LE FONDS DE CHANTIER CANADA-QUÉBEC

Prendre plus d'informations au bureau du député M. Ghislain Bolduc. A suivre.

10 - SUIVIS DES DOSSIERS

HYDRO-QUÉBEC: Dernier compte de la salle communautaire ainsi que le bureau municipal très élevé:

La directrice-générale et sec-trés par intérim doit contacter Jocelyn Roy Electric pour essayer de trouver la source de cette hausse. Ce dernier nous demande de faire la différence avec l'avant dernier compte et celui de l'année dernière et de le recontacter à nouveau.

REPARATION DU MUR AU SOUS-SOL: dossier remis en septembre 2015
ENDROIT SÉCURITAIRE POUR LE SYSTÈME DE SON: garder dans un endroit sûr, soit dans le bureau de la direction qui est inoccupé présentement. Contacter M. Bernard Grenier de venir chercher son téléviseur étant donné les activités de l'OTJ qui ont débutées le 29 juin 2015.

RELOCALISATION DU DÉFIBRILATEUR

Le défibrilateur sera installé au garage municipal.

10.1 - MRC du Granit

La rencontre avec M. Rémi Morin de la MRC du Granit pour les cours d'eaux, a été remise en septembre 2015 et la date sera déterminée plus tard.

10.2 - Affaires nouvelles et autres suivis

L'étude d'avant-projet et plan d'action pour l'amélioration de la déphosphatation à la station d'épuration de Milan: d'autres informations doivent nous parvenir de la part du responsable M. Yvan Mathieu..

10.3 - Programme réhabilitation du réseau routier local (RRRL)

Lettre pour le programme RRRL. Réhabilitation du réseau routier local qui prend fin le 31 décembre 2015: Autres informations du député M. Ghislain Bolduc. A suivre

**2015-07
5036**

10.4 - Aménagement d'une station de vidange de roulottes.

A la dernière réunion du conseil soit le 8 juin dernier, le conseiller M. Jacques Bergeron a mentionné qu'il se rendrait voir l'installation de la municipalité de Stornoway, concernant leur installation de vidange pour roulottes.

Suite aux informations de M. Bergeron, la municipalité procédera aux installations de vidange pour roulottes au 20 rue du Parc à Milan, Qc.

IL EST PROPOSÉ par Mme Armelle Ruaudel

APPUYÉ par Mme Nathalie Plante

Résolu à l'unanimité de procéder aux installations de vidange pour roulottes au 20 rue du Parc, Milan, Qc.

ADOPTÉE

**2015-07
5037**

10.5 - AVIS DE MOTION POUR MODIFICATION AU RÈGLEMENT 2009-52

Avis de motion est donné par la conseillère Mme Armelle Ruaudel à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire prochaine une modification au règlement no 2009-52.

"REGLEMENT PRÉVOYANT UN TARIF POUR LA LOCATION DES BIENS MUNICIPAUX ET ABROGEANT TOUT RÈGLEMENT, AMENDEMENT OU MODIFICATION ANTÉRIEURS AU PRÉSENT RÈGLEMENT, AYANT LE MÊME EFFET"

Ceci afin de permettre:

- Un changement à la tarification de base sur location de l'immeuble communautaire,
- Un changement à la tarification sur les heures additionnelles
- Un changement à la tarification du tarif journalier

(Inclus copie du règlement 2009-52)

10.6 - Restauration du pont Tolsta (Certificat de conformité demandé par le Groupe DDM)

Un certificat de conformité a été adressé au Groupe DDM pour la restauration du pont Tolsta (Copie au dossier)

10.7 - Lettre du départ de Mme Maude Boivin, insp. en bâtiment et environnement.

Lettre déposée pour le départ de Mme Boivin en date du 14 juillet 2015.

11 - RAPPORT DES COMITÉS

11.1 - COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

Aucun

11.2 - COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MILAN

Aucun

2015-07 5038 11.3 - ORG. DE MILAN (Loisirs, bénévoles, protection du voisinage, maison des jeunes...)

A la demande de Mme Armelle Ruaudel, responsable de l'OTJ, cette dernière aurait besoin d'environ 10 sacs de sable pour mettre dans le carré de sable dans le parc des terrains jeux situé à coté de la salle communautaire,

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Laplante
APPUYÉ par Mme Armelle Ruaudel
Résolu à l'unanimité d'accepter la demande
ADOPTÉE

11.4 - Acceptation du projet Pacte Rural

Inclus copie de la confirmation de Mme Annie Charron de la MRC.

2015-07 5039 12 - VARIA

OUVERTURES DES SOUMISSIONS POUR LA RÉPARATION DE LA TOITURE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE:

Les soumissions concernant la réparation de la toiture de la salle communautaire ont été ouvertes jeudi le 25 juin 2015, en la présence de M. Richard Moreau de Moreau Leclerc Architectes de St-Georges et M. Yves d'Anjou maire de notre municipalité. Egalement un représentant de chaque soumissionnaire était présent.

Etant en conflit d'intérêt, le conseiller M. René Turcotte se retire pour l'ouverture de ces soumissions.

Trois soumissions ont été déposées:

Const. Mathieu Croteau Inc. de Fronteanc, au montant de 33 362.30\$
L'Ami Michel & Filles Inc. de Frontenac, au montant de 45 201.10\$
Const. Proteau & frères Inc. Lac-Mégantic au montant de 45 481.38\$

IL EST PROPOSÉ par Mme Armelle Ruaudel
APPUYÉ par Mme Nathalie Laplante
Résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Const. Mathieu Croteau Inc. de Frontenac, pour le montant de 33 362.30\$
ADOPTÉE

2015-07 5040 12.1 - Demande pour entretien ménager dans la salle communautaire

Demande pour l'entretien ménager dans la salle communautaire:

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Bergeron
APPUYÉ par: Mme Nathalie Laplante
Résolu à l'unanimité d'embaucher M. Mikael Côté de Milan pour faire le ménage de la salle communautaire, cuisine, descente au sous-sol ainsi que la salle de bain. Le taux horaire est de 11.00\$/hr
ADOPTÉE

12.2 - Points à prévoir à la prochaine session du conseil

12.3 - ADMINISTRATION: Reclassement des contrats dans les fiches des contribuables.

Suite à une discussion au dernier atelier de travail du 10 juin dernier, concernant le reclassement des contrats dans les fiches des contribuables, il a été demandé à la directrice générale et sec-trés. par intérim d'évaluer environ les coûts concernant le matériel pour reclasser les contrats, qui ont été sortis cet hiver pour être détruits.

Le besoin serait d'acheter des fiches suspendues ainsi que des nouvelles chemises, tout en utilisant celles qui sont encore bonnes, pour inscrire les nouveaux numéros de matricule des propriétaires. Le coût serait d'environ 375.00\$ qui serait pris dans le budget des fournitures de bureau.

Cette demande a été reportée à plus tard étant donné le départ de Mme Maude Boivin.

**2015-07
5041**

12.4 - Ville de Lac-Mégantic - Demande d'appui Pacte rural, volet régional

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic désire déposer une demande d'aide financière au Pacte rural, volet régional, pour permettre la réalisation d'un projet de circuit d'exercices extérieur sur le site du Centre sportif Mégantic et le parc de la Rivière-Chaudière;

ATTENDU QUE le projet fait suite au passage au Grand Défi Pierre Lavoie en juin 2014;

ATTENDU QUE l'implication des écoles primaires et secondaires dans le projet permettra de promouvoir les saines habitudes de vie pour les jeunes;

ATTENDU QUE le circuit permettra de bonifier l'offre d'équipements sportifs du CSM dont la municipalité de Milan est partenaire;

ATTENDU QUE le circuit d'exercices permettra d'offrir un nouveau service à l'ensemble de la population de la région;

ATTENDU QUE le circuit d'exercices permettra d'augmenter le potentiel touristique de la région

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Bergeron

APPUYÉ par M. René Turcotte

RÉSOLU d'appuyer la Ville de Lac-Mégantic dans sa demande d'aide financière au Pacte rural, volet régional, pour permettre la réalisation d'un projet de circuit d'exercices extérieur sur le site du Centre sportif Mégantic et le parc de la Rivière-Chaudière.

ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

**2015-07
5042**

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Jacques Bergeron

APPUYÉ par Mme Nathalie Laplante

Résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 22h 20

ADOPTÉE.

Yves d'Anjou, maire

Francoise Richard D.G. & sec-très par int.

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance.
Certificat de crédit no : 2015-07